

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réserve
au
Moniteur
belge



17128307



28 AOUT 2017

Greffe

N° d'entreprise : **0452 234 289**

Dénomination

(en entier) : **MANICO**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue Jean-Marie Clerdin 11 à 4684 HACCOURT**

Objet de l'acte : Renouvellement - Pouvoirs

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 21 août 2017, tenue au siège social de la société.

Après avoir délibéré sur les points à l'ordre du jour, le conseil d'administration, à l'unanimité des voix et dans l'intérêt de la société,

1. Confirmation du renouvellement du mandat de l'administrateur-délégué

Le conseil d'administration confirme, pour autant que de besoin, que la mandat d'administrateur-délégué de la société BRICO INVEST SA (BE-0465.969.984), représentée par son représentant permanent Madame Maryse Vanvinckenroye, a fait l'objet d'un renouvellement et ce avec effet à dater du 7 juin 2014.

Le mandat de l'administrateur-délégué viendra à échéance le 6 juin 2020.

2. Pouvoirs

Le conseil d'administration, dans l'intérêt de la société, à l'unanimité des voix, décide de donner tout pouvoir à Monsieur Joachim Colot ou/et Madame Cindy Torino ou tout collaborateur/staff de Deloitte Accountancy sc SCRL pour accomplir toutes les formalités relatives à la publication de la présente décision aux Annexes du Moniteur belge.

Cindy Torino,
Mandataire

Documents déposés:

- Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 21 août 2017;
- Attestation du déposant et copie recto-verso de sa carte d'identité.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/09/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).